

# ESPACE ARTAUD



## APPEL À CANDIDATURE

---

## RESIDENCE D'ARTISTES ESPACE ARTAUD DE LA MAIRIE DU 4<sup>E</sup>

---

### 2021



Chaque année, la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon reçoit de jeunes artistes en résidence afin de leur permettre de développer leur pratique dans un espace situé sur le plateau de la Croix-Rousse.

Durant 2 à 8 semaines les résident-e-s auront ainsi l'opportunité de profiter des conditions favorables à une rencontre avec les habitant-e-s et les institutions du territoire. Depuis 2018 c'est plus de cinquantes artistes, collectifs ou compagnies accueillis.

A l'embranchement d'un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels les artistes sortants ont pu construire une grande diversité d'interactions avec les structures locales (Villa Gillet, Théâtre de la Croix-Rousse, Bibliothèque, écoles, collèges, lycées, EHPAD, Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, Secours Populaire, Restos du Coeur) et de nombreux lieux pour donner à voir leur travail.

## APPEL À CANDIDATURE



### Sélection

Les candidat-e-s sont sélectionné-e-s par un jury composé de l'adjoint au maire du 4e en charge de la culture, de professionnel-le-s de la culture, de personnalités qualifiées, ainsi que d'agents municipaux.

### Modalités d'accueil

Sur demande, les résidents peuvent faire une demande de matériel spécifique pour un usage ponctuel. (voir inventaire en annexe)

Une convention d'accueil sera signée entre le-s artiste-s et la Mairie du 4e arrondissement. Le-s résident-e-s prennent en charge la rémunération de leur personnel ainsi que l'assurance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Le-s résident-e-s pourront prendre appui sur le réseau de partenaires de la Mairie du 4e.

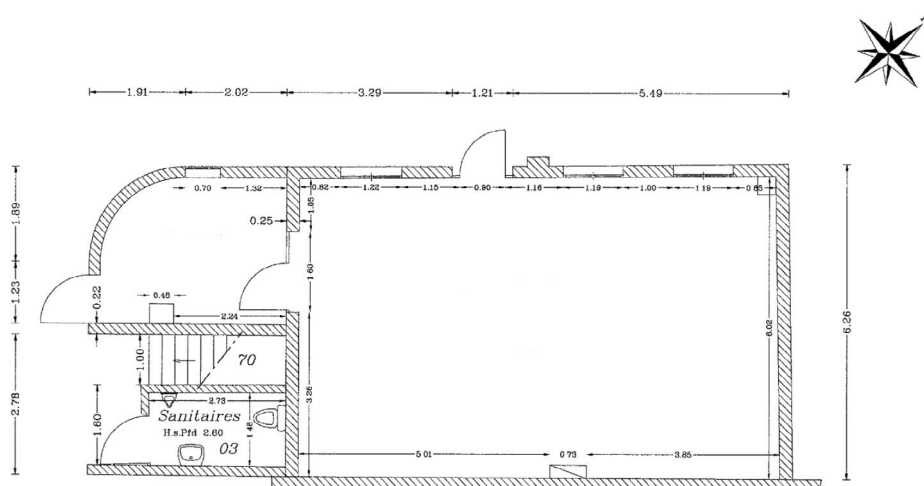
### Contrepartie

En contrepartie de la mise à disposition, le résident consent à faire l'objet d'une courte capsule vidéo qui présente son travail. Il s'engage à réaliser une œuvre ou une prestation/ médiations à destination des différents publics de l'arrondissement.

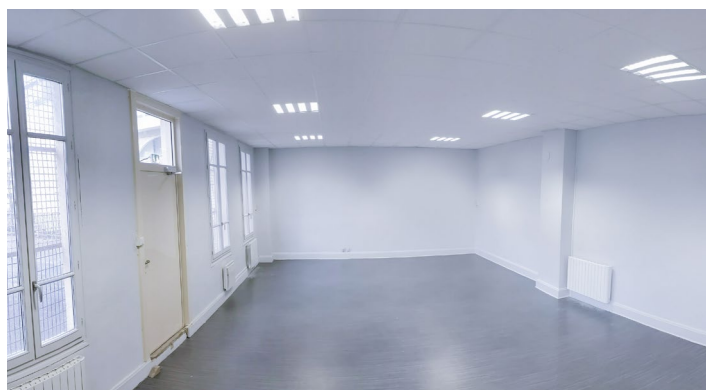
La Mairie du 4ème reste ouverte à toutes propositions dans le cadre d'un échange avec l'adjoint au maire en charge de la culture pendant la période de résidence.

## Le lieu

L'Espace Artaud est une salle de plain-pied d'une superficie de 71 m<sup>2</sup> implantée sur un terrain d'environ 600 m<sup>2</sup>. Le ou la résident-e n'est pas logé sur place, mais bénéficie de toutes les commodités utiles à un séjour diurne.



Echelle : 1/50



## **M**odalités générales d'accueil

- Période : toute l'année glissante
- Durée de 15 jours à deux mois
- Mise à disposition de l'espace de travail intérieur de 71 m2 sur un terrain de 600 m2
- L'équipe artistique prendra en charge la rémunération de son personnel ainsi que l'assurance nécessaire à l'exercice de son activité
- Une convention d'accueil sera signée entre l'équipe artistique et la Mairie du 4<sup>ème</sup>
- L'équipe artistique pourra s'appuyer sur le réseau de partenaires de la municipalité

## C Comment candidater ?

Les candidatures peuvent être déposées du 20 mars à 12h00 au 25 avril à minuit. Les pièces et informations nécessaires doivent être jointes par le biais du formulaire en ligne dédié.

contact : [marc.durieux@mairie-lyon.fr](mailto:marc.durieux@mairie-lyon.fr)

ou copiez ce lien dans votre navigateur :  
<https://framaforms.org/residence-artaud-appel-a-candidature-2021-1612973938>